



Campagne Agricole : 2018 / 2019

Mois de : Février 2019

Période : du 04 au 09.02.2019

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 27.01 au 02.01.2019

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	12.1	17.5	14.8	11.1	17.9	14.5	9.8	17.3	13.5
Sub Littoral	9.1	15.8	12.5	7.2	12.9	10	6.1	16.1	11.1
Hauts plateaux	4.5	13.3	8.9	5.2	12.6	8.9	3.1	11.5	7.3

Observations : Les températures moyennes ont été :

- **En hausse** (avec un écart de 02 à 03°C) sur les régions du Littoral Ouest et Centre.
- **En baisse** (avec un écart de 02°C) sur les régions du Sub Littoral Centre et des Hauts Plateaux Est.
- **Saisonniers** sur le reste des régions.

Avec :

Littoral : minima : 06 à 12°C maxima : 13 à 18°C
Hauts plateaux : minima : 03 à 05°C maxima : 12 à 13°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	01-11	12-34	16-54
Sub Littoral	07-20	10-43	39 (Guelma)
Hauts Plateaux	00-18	00-31	00-71

Observation : Gelées au niveau des Hauts Plateaux Ouest et Est.

➤ Températures minimales (°C) :

S T A T I O N S	27-janv	28-janv	29-janv	30-janv	31-janv	01-fév	02-fév
EL BAYADH	1	1	1				1
SETIF	-2		0		1		
CONSTANTINE	0				1		
KHENCHELA	1		0				
O.E. BOUAGHI	0		-1		1		
BATNA	-3		1		0		
TEBESSA	0				-1		

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Ralentissement de la croissance et du développement des cultures ;
- Risque d'asphyxie racinaire pour les plantes à cause de la stagnation des eaux de pluies en absence de drainage ;
- Bon cumul des heures de froid pour les espèces exigeantes (Cerisier, Pommier, etc...) ;
- Bonne reconstitution de la réserve hydrique du sol au niveau des régions Centre et Est.

- **Prévisions :**

Lundi 04 février 2019

Régions Ouest (littoral, l'intérieur et les Hauts Plateaux) : Nuages bas denses en matinée sur les régions intérieures et les Hauts Plateaux avec brume et brouillard locaux, puis temps dégagé à peu nuageux.

A noter formation de gelées et verglas sur les régions intérieures et les Hauts Plateaux en matinée. Les vents seront variables à Nord-Ouest 15/25 km/h près des côtes et de Nord-Ouest 20/40 km/h sur l'intérieur et les Hauts Plateaux.

Régions Centre (littoral, l'intérieur et les Hauts Plateaux) : Alternance d'éclaircies et de passages nuageux, ces passages seront plus denses sur les régions côtières et proches côtières du Centre-Est en matinée avec quelques pluies éparses.

A noter formation de gelées et verglas sur les régions intérieures et les Hauts Plateaux en matinée. Les vents seront de Nord-Ouest 20/40 km/h en général.

Régions Est (littoral, l'intérieur, Hauts Plateaux et les Aurès) : Temps souvent nuageux et instable avec des pluies sous forme d'averses orageuses accompagnées parfois de grêle et localement assez marquées notamment sur les régions côtières et intérieures. **Des chutes de neige continueront d'affecter les reliefs dépassant 700/800 m d'altitude puis 800/900m à partir de l'après-midi. Les vents seront de Nord-Ouest 40/50 km/h parfois 60 km/h avec rafales. Rafales de vent sous orages.**

Mardi 05 février 2019

Régions Ouest et Centre : Brumes avec quelques nuages bas en matinée, puis dégagé à peu nuageux.

Régions Est : Passages nuageux parfois denses quelques averses de pluie, s'atténuant progressivement à partir de l'après-midi.

Les températures maximales seront entre 12°C et 16°C d'Est en Ouest sur les régions côtières.

Et entre 06°C et 10°C sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés sur l'Ouest et le Centre, mais assez forts sur les régions côtières et intérieures de l'Est.

Mercredi 06 février 2019

Régions Ouest : Brumes avec quelques nuages bas en matinée, puis généralement dégagé le reste de la journée.

Régions Centre : Alternance d'éclaircies et de passages nuageux parfois assez denses vers le Centre-Est occasionnant quelques pluies, puis s'améliorant progressivement à partir de l'après-midi.

Régions Est : Passages nuageux avec quelques pluies parfois sous formes d'averses notamment vers les régions côtières et de l'intérieur.

Les températures maximales seront entre 12°C et 18°C d'Est en Ouest sur les régions côtières.

Et entre 08°C et 12°C sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés.

Jeudi 07 février 2019

Régions Ouest et Centre : Brumes avec quelques nuages bas en matinée, puis généralement dégagé pour le reste de la journée.

Régions Est : Passagèrement nuageux avec quelques pluies éparses en matinée, puis de larges éclaircies durant l'après-midi.

Les températures maximales seront entre 14°C et 18°C d'Est en Ouest sur les régions côtières.

Et entre 08°C et 14°C sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès.

Les vents seront faibles à modérés.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes ;
- Risque de chute de fruit d'Agrume, de fleur d'Amandier et cassures de branche à cause de la neige.

1.2- Stade et comportement de la végétation :

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Ouest	Prématurité (var. tardive) Maturité (var. saison)	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Oliviers	Ouest	Maturité	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Néflier	Ouest	Début grossissement à grossissement	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Amandier	Ouest	Début floraison à floraison (var. précoce et saison)	-	-
	Centre	Début débourrement (var. tardive)	-	
	Est	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Ouest	Levée (var. saison)	-	Début de plantation à Bouira, et poursuite de plantation à Mostaganem
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
Ail	Ouest	-	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	Stade 5-6 feuilles	
Oignon	Ouest	-	-	Plantation des bulbes (production de l'oignon sec) à Mostaganem
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
Artichaut violet	Ouest	Formation des capitules	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
<u>S/Multi chapelle</u> Tomate	Ouest	Floraison	-	-
	Centre	Floraison	-	
	Est	-	-	
<u>Serres tunnels</u> Tomate Poivron	Ouest	-	-	Reprise des plants à l'Ouest et au Centre.
	Centre	-	-	
	Est	-	-	

1.2.3-Grandes cultures :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
<u>Céréales</u> Blés	Ouest	Plein tallage	Début tallage	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	
Orge et Avoine	Ouest	Début montaison	Plein tallage	-
	Centre	//	Début tallage	
	Est	//	//	
Légumineuses alimentaires (Lentilles)	Ouest	Levée - 2 à 3 feuille	Levée	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Agrumes	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille des vergers récoltés ; • Récolte des variétés de saison. 	Respect du délai avant récolte.
Oliviers		<ul style="list-style-type: none"> • Fin récolte des variétés tardives ; • Taille des vergers récoltés. 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol.
Vigne		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille ; • Déchaussage ; • Mise en état du palissage. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. 	Traitements d'hiver.
Néflier		<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risque. 	Masticage des plaies et incinération du bois de la taille.
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la taille. 	Epandage d'engrais azotés (avant floraison).
<u>Nouvelles plantations 2018/2019</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Traçage et piquetage et ouverture des pôtes pour les nouveaux vergers. 	

1.3.2-Cultures maraîchères :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Serres multi chapelle</u> Tomate	Mineuse Oïdium Alternaria Botrytis	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Respect des mesures prophylactiques ; • Entretien et palissage de la culture ; • Irrigation et fertilisation ; • Ebouage. 	

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Céréales</u> Blés Orge et Avoine	Mauvaises herbes Oïdium Septoriose Taches auréolées Taupin	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Poursuite des opérations de désherbage. 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol.
Légumineuses alimentaires		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires (lentilles et pois chiches). 	





1.3.4-Production animale :

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter de placer les ruches dans des zones inondables ou trop ombragées ; • Désherber autour de la ruche ; • Préparer les colonies à l'hivernage ; • Incliner les ruches légèrement vers l'avant ; • Enlever les hausses et inspecter les corps de ruches ; • Traiter contre le varroa ; • Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; • Dans les zones où il neige, protéger les ruches avec un film en plastique pour éviter la déperdition de chaleur ; en laissant l'ouverture des trous d'envol ; • S'assurer de la présence de provision suffisantes au niveau des corps des ruches, en cas de manque, nourrir avec un nourrissant sous forme de pâte ; • Lutter contre les rongeurs ; • Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse des colonies, morbidité...etc.).
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; • Respecter un délai de vide sanitaire (au moins 15 jours) après le départ des volailles et désinfection ; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et orifices décelés dans la structure ; • Eviter les courants d'air froid dans le bâtiment d'élevage ; • Couvrir les ouvertures avec des pad-cooling ou avec un film en plastique ; • Surveiller le cheptel aviaire et détecté tout symptôme respiratoire.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche ; • Interdire l'introduction des nouveaux animaux au niveau des exploitations ; • Mettre en place des pédiluves ou épandage de la chaux à l'entrée des étables, enclos...etc. ; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort ; • Faire très attention aux lésions buccales et podales, la Fièvre Aphteuse est entrain de sévir ; • Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive ; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage ; • Eviter les courants d'air froid dans le bâtiment d'élevage ; • Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique pour les ovins (fourrage-orge) et pour les bovins • Eviter la transhumance des ovins ; • Eviter l'installation des Z'riba aux bords des oueds ; • Vaccination anti claveloux et anti brucellique du cheptel ovin ; • Rappel vaccination de la fièvre aphteuse du cheptel bovin.

N° 21	Régions	Stations	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Du 27/01 au 02/02/19	Cumul de pluies du 01/09/18 au 02/02/19
<u>1</u>	<u>QUEST</u>								
	Littoral	Ghazaouet	02	75	30	01	45	11	164
		Béni Saf	03	124	25	06	43	07	208
		Oran	32	123	38	02	22	06	223
		Arzew	21	86	38	03	38	09	195
		Mostaganem	35	52	59	18	54	01	219
	Sub Littoral	Maghnia	11	61	27	03	39	07	148
		Tlemcen (Aero)	15	81	39	02	68	11	216
		Mascara	64	66	55	09	60	14	262
		S.B.Abbès	83	53	52	15	47	18	263
		Relizane	55	52	104	10	67	20	305
	H. Plateaux	Saida	52	42	60	08	54	18	231
		El Kheiter	38	20	39	02	00	00	99
		El Bayadh	25	82	52	04	47	00	210
		Mécheria	19	51	62	02	07	08	149
		Naama	17	74	47	02	03	04	147
		Ain Séfra	17	19	23	00	00	00	59
<u>2</u>	<u>CENTRE</u>								
	Littoral	Dar El Beida	27	64	105	31	118	34	354
		Dellys	56	228	184	22	ND	ND	490
		Ténès	35	89	112	28	108	12	382
	Sub Littoral	Médéa	105	112	129	91	195*	34	657
		Tizi Ouzou	44	183	175	44	205*	39	684
		Bouira	45	133	99	33	185*	38	511
		Ain Bessem	51	74	84	65	122*	38	405
		Khemis Miliana	65	56	69	71	ND	ND	261
		Miliana	63	104	124	132	155*	43	609
		Chlef	42	60	90	24	60	10	283
	H. Plateaux	Tiaret	52	94	38	34	87	31	324
		Djelfa	84	50	21	08	25	07	193
		M'sila	01	41	25	06	29	00	102
		Ksar Chellala	36	41	30	25	22	18	168
		Bou Saada	09	23	20	06	19	04	77
<u>3</u>	<u>EST</u>								
	Littoral	Bejaia (Aéro)	56	122	52	19	193	54	459
		Jijel (Port)	34	453	144	42	262	43	950
		Annaba	63	163	61	33	188	16	510
		Skikda	21	185	78	25	204	33	532
	Sub Littoral	Bouhegouf	17	129	52	48	ND	ND	246
		Guelma	21	143	40	32	159	39	396
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	20	49	24	24	13*	00	130
		Sétif	25	64	26	26	77*	31	222
		Constantine	09	142	08	19	99*	23	280
		Mila	32	157	15	25	81	37	317
		O .E. Bouaghi	28	117	04	06	39*	10	195
		Khenchela	41	97	06	04	36*	06	190
		Souk Ahras	15	141	57	84	248*	71	547
		Batna	28	65	00	05	31	09	129
		Tébessa	25	91	09	13	19	01	157

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à janvier (1^{ère} décade) sont consolidées.

(*) : Épaisseurs de neiges incluses.

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.